



AFMNB

Association francophone
des municipalités du Nouveau-Brunswick

PLAN OPÉRATIONNEL DE CAMPAGNE ÉLECTORALE
EN VUE DES ÉLECTIONS DU 10 MAI 2021

Guide et gabarit

Ta campagne municipale

10.05.21

#PENSESY

Table des matières

Mise en contexte	3
Évaluation des risques.....	4
Pratiques exemplaires et lignes directrices générales – COVID19.....	5
Les activités de campagne – COVID19	6
Faire un plan.....	7
Types d’activités – évaluations des risques et recommandations	7
Liste de vérification	10
Annexes	11
Autres ressources	11

Mise en contexte

Les élections municipales auront lieu le 10 mai 2021 au Nouveau-Brunswick. Compte tenu du contexte lié à la pandémie de COVID-19, il est exigé des candidat.es d'élaborer et de mettre en œuvre un plan opérationnel pour limiter les risques de propagation.

Les candidat.es doivent élaborer un plan opérationnel qui décrit comment les risques seront pris en considération pour se protéger et protéger leurs communautés. Ce plan s'applique aux bureaux de campagne, aux activités entreprises durant une campagne ainsi qu'aux événements individuels. Le présent guide vise à aider les candidat.es à élaborer ce plan, à en comprendre la portée et l'importance et à adapter leurs activités de campagne en se basant sur les pratiques exemplaires reconnues.

En annexe, les candidat.es peuvent trouver un exemple de plan opérationnel d'une campagne fictive, à modifier selon les activités prévues pour leur campagne. Le plan opérationnel fictif est partagé à titre informatif, afin de donner des exemples de mesures d'adaptation pour un large éventail d'activité. Ceci ne vise pas à suggérer que toutes ces activités doivent être intégrées dans les campagnes électorales de tous les candidat.es.

D'autre part, d'autres types d'activités pourraient avoir été prévues par un.e candidat.e et ne pas se retrouver dans l'exemple. Dans ce cas, les conseils et directives du présent guide, ainsi que les conseils et directives de la Santé publique du Nouveau-Brunswick, peuvent être appliqués pour déterminer les mesures d'adaptation nécessaires.

Cet outil vous est offert par l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) afin de simplifier la tâche des candidat.es et afin de promouvoir les mesures exemplaires au niveau de la santé publique. En cas de divergence entre ce document et les directives de santé émises par Santé publique, les candidat.es ainsi que les membres de leur équipe de campagne électorale doivent se conformer aux directives fournies par la Santé publique du Nouveau-Brunswick.

L'AFMNB n'est pas responsable de la santé publique ou des directives de Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick. Cependant, en consultation avec les autorités compétentes, ce qui suit fournit des suggestions des pratiques exemplaires connues en temps de pandémie.

Les candidat.es ainsi que leur équipe de campagne des candidat.es doivent notamment s'engager à suivre toutes les recommandations de [Santé Canada](#), de la [Sécurité publique et de la Santé publique du Nouveau-Brunswick](#), de [Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick](#) et de [d'Élections NB](#).

Évaluation des risques

Les directives de Santé publique peuvent parfois changer rapidement en réponse à la pandémie. Il est essentiel que les candidat.es connaissent la phase d'alerte qui s'applique à la zone dans laquelle ils vivent, travaillent et qu'ils visitent. Les mesures énumérées ci-dessous doivent être utilisées en combinaison pour offrir une approche de protection par couches. Même si un.e candidat.e a été immunisé contre la COVID-19, ou s'est rétabli du virus, il est essentiel de mettre en oeuvre toutes ces mesures.

Sur demande des autorités compétentes, les plans opérationnels sont soumis à une inspection et le non-respect de l'arrêté obligatoire pourrait se traduire par des amendes.

Le COVID-19 est un virus très contagieux qui se propage facilement d'une personne à l'autre. Au Nouveau-Brunswick, le ministère de la Santé a organisé les niveaux de menace en phases colorées de vert, jaune, orange, rouge et confinement total.

Les élections municipales présentent plusieurs risques pour les candidat.es, les bénévoles et les citoyen.nes. Le plus grand risque est le contact physique étroit que les candidat.es et leurs bénévoles ont avec le public. Les candidat.es et les bénévoles courent un risque plus important d'être exposé au virus. Il est de la responsabilité de chacun de se protéger et de protéger le public contre le virus.

L'élection est traditionnellement l'occasion pour les candidats de communiquer face à face et lors de rassemblements publics sur leur programme électoral. La pandémie oblige les candidats et leurs partisans à s'adapter et à trouver des moyens plus sûrs d'interagir avec l'électorat.

Pratiques exemplaires et lignes directrices générales – COVID19

(Source : *Élections Canada*)

- Restez à au moins deux mètres des autres personnes.
- Évitez les poignées de mains ou autres contacts physiques lorsque vous rencontrez des membres du public et d'autres sollicitateurs.
- Portez un masque lorsque vous avez des contacts avec le public et d'autres sollicitateurs, plus particulièrement lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée.
- Restez à la maison si vous êtes malade ou si vous avez été en contact avec un cas confirmé ou probable de COVID-19.
- Évitez de toucher les sonnettes, les poignées de porte et autres surfaces.
- Lavez-vous les mains fréquemment et soigneusement chaque fois que vous en avez la possibilité, et utilisez fréquemment du désinfectant pour les mains si vous n'avez pas accès à un lavabo.
- Évitez de distribuer en personne des dépliants, des épinglettes ou d'autre matériel.
- Désinfectez régulièrement les surfaces et les aires communes, comme les tables, les chaises et les salles de réunion.
- Évitez de covoiturer jusqu'aux lieux des activités de campagne, ou si vous faites du covoiturage, réduisez le risque d'infection par exemple en portant un masque et ne soyez pas plus de deux utilisateurs d'un même véhicule.
- Tenez un registre de vos activités de campagne (nom et coordonnées du sollicitateur, lieux et heures de sollicitation, etc.) pour faciliter le traçage des contacts par les autorités sanitaires locales, au besoin.
- Envisagez de télécharger et d'activer l'application de notification d'exposition à la COVID-19 du gouvernement du Canada, nommée **Alerte COVID**.

Les activités de campagne – COVID19

Astuces

(source : Réseau des tables régionales de groupes des femmes du Québec)

L'incidence de la COVID-19 a bouleversé nos modes d'interactions et d'activités habituels. Comment effectuer une campagne électorale en tenant compte de la crise sanitaire? Il faudra faire preuve de leadership créatif. Réfléchissez à de nouvelles stratégies et outils de communication pour rejoindre votre électorat et véhiculer votre message. Vous avez le savoir-faire et le savoir-être pour vous adapter à cette situation. Ayez confiance!

Savoir-faire : la pratique

- Connaître les recommandations de santé publique en vigueur et vous procurer l'équipement sanitaire nécessaire pour vous ainsi que pour les personnes qui soutiennent votre campagne (p. ex. équipe électorale, bénévoles);
- S'informer sur les impacts de la crise sanitaire dans votre municipalité et inclure quelques propositions relatives à cette situation dans votre programme;
- Planifier votre stratégie électorale et vos outils de communication en tenant compte du contexte exceptionnel.

Savoir-être : l'attitude et les valeurs

- S'adapter à de nouvelles situations et anticiper les imprévus;
- Transmettre vos idées et objectifs et vérifier qu'ils ont été compris;
- Faire preuve de créativité et d'ouverture d'esprit;
- Faire preuve d'empathie et d'écoute envers les gens dans l'espace public.

Faire un plan

En fonction des ressources disponibles pour votre campagne, et en considérant les lignes directrices de la Santé publique afin de les respecter en tout temps, faites un plan et calendrier des activités qui permettront de faire connaître votre candidature aux gens de votre communauté, en toute sécurité.

Types d'activités – évaluations des risques et recommandations

Conférence de presse et/ou participation à des événements communautaires

Plusieurs plateformes permettent la diffusion en direct d'un événement, comme Skype, Zoom et Facebook. Invitez-y les membres de votre communauté ainsi que la presse locale. Sachez qu'il est tout à fait légal d'investir dans la publicité de votre activité en ligne.

Si les règles sanitaires le permettent et que vous souhaitez tenir l'événement en présentiel, assurez-vous de l'inclure dans votre plan opérationnel et de suivre toutes les recommandations de la Santé publique en vigueur au moment de l'activité.

Privilégiez la formule en ligne; en présentiel, profitez des espaces de rassemblement extérieur, portez votre masque, planifiez des stations de désinfection des mains, gardez deux mètres de distance entre vous et les invités.

Porte-à-porte

Évaluez tous les risques, de santé, mais aussi communicationnels, et suivez les recommandations des autorités compétentes. En vous présentant à la porte de vos concitoyen.nes, vous risquez de créer un malaise. En temps de pandémie, il peut être surprenant, voire même frustrant, d'ouvrir la porte à un possible porteur du virus de la COVID. Soyez conscient que certaines personnes peuvent être tout à fait en faveur de votre candidature, mais qu'ils ne souhaitent pas de sollicitation à leur domicile en temps de pandémie.

Si cette approche vous semble tout de même la bonne, assurez-vous de l'inclure dans votre plan opérationnel et de suivre toutes les recommandations de la Santé publique en vigueur au moment de l'activité. Pensez à utiliser les réseaux sociaux pour aviser la communauté de votre calendrier et itinéraire de porte-à-porte.

Privilégiez la sollicitation par téléphone; utilisez les réseaux sociaux pour en retirer le maximum. Si vous choisissez de faire du porte-à-porte, portez un masque et après avoir cogné ou sonné, prenez deux pas de recul. Respectez la réaction de votre interlocuteur, il ne sera peut-être pas à l'aise de vous ouvrir et d'accueillir votre présence. Protégez-vous et protégez l'autre. Portez votre masque et invitez la personne à discuter avec vous à l'extérieur. Gardez une distance de deux mètres entre vous. Ayez du désinfectant pour les mains avec vous et utilisez-le entre chaque visite. Gardez un registre des rencontres pour faciliter le retraçage des contacts en cas d'éclosion.

Distribution de dépliants

Pour la distribution de dépliants, évaluez les options qui s’offrent à vous. Afin de limiter les contacts, vous pourriez utiliser le [service de publipostage de Postes Canada](#) pour le courrier de quartier.

Vous ou vos bénévoles pouvez aussi les livrer directement, sans contact, aux maisons en les laissant dans les boîtes aux lettres ou à la porte. Si vous choisissez cette approche, assurez-vous de l’inclure dans votre plan opérationnel.

Installation d’affiches

L’installation d’affiches est une activité qui n’implique pas d’interactions avec le public, mais pour laquelle il faut s’assurer d’inclure les mesures adéquates pour limiter les risques pour les bénévoles qui posent les affiches. Il faut notamment considérer d’inclure dans le plan opérationnel des mesures concernant le port du masque et le maintien de la distance entre les bénévoles lors du transport des panneaux. Le nettoyage et la désinfection des outils partagés et des surfaces de contacts fréquents devraient être considérés.

Collecte de fonds

Il est fréquent que les personnes ayant posé leur candidature à un poste d’ élu municipal reçoivent des contributions financières d’individus ou d’entreprises dans le cadre de leur campagne électorale. Bien que les transactions monétaires et les échanges d’espèces ne semblent pas être une voie de contamination, des mesures préventives peuvent être prises pour limiter un risque potentiel. *(Source : Institut national de Santé publique du Québec)*

Limitez les échanges de main à main de billets, pièces et chèques : privilégier le paiement sans contact comme par transfert bancaire. Si des transactions avec de l’argent comptant ont lieu, portez votre masque, tentez de limiter le temps de l’interaction et gardez 2 mètres de distance avec votre contributeur. Soyez vigilant quant à l’hygiène des mains après la transaction.

Formation des bénévoles

Plusieurs plateformes en ligne, telle que Skype, Zoom et Facebook peuvent être utilisées pour permettre de faire la formation des bénévoles à distance.

Si vous choisissez tout de même une formule en personne, il est important de considérer la capacité de la salle utilisée afin de respecter la distanciation sociale de deux mètres. Le port du masque, ainsi que la désinfection des surfaces seront alors aussi importants.

Service de transport

Si vous incluez un service de transport aux citoyens qui ont besoin d'être conduits au bureau de vote, considérez effectuer le dépistage actif des symptômes du COVID-19 auprès des gens qui sollicitent le service.

Limitez le nombre de personnes dans la voiture, exigez le port du masque et assurez la désinfection du véhicule entre chaque trajet.

Bureau de campagne

Pour certaines campagnes municipales de plus grande envergure, il pourrait être utile d'avoir un quartier général à partir duquel coordonner toutes les activités de la campagne et certains peuvent même embaucher du personnel. Si c'est le cas, un plan opérationnel plus détaillé, conforme aux [exigences de Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick](#), serait de mise.

Rassemblement de la soirée électorale

Alors que la soirée électorale signifie habituellement grand rassemblement pour les candidat.es, leur équipe et leurs supporters, cette année devra être différente.

Tout rassemblement devra être conforme aux restrictions de la phase d'alerte en vigueur, et devra respecter la capacité de la salle ainsi que la distanciation physique et, le cas échéant, le port du masque à l'intérieur et à l'extérieur. Ainsi, si vous optez pour organiser un rassemblement, assurez-vous de limiter les invitations.

Liste de vérification

- Rédiger le plan opérationnel de campagne
- Identifier la personne responsable de la mise à jour du Plan et de sa mise en œuvre
- Partager le plan avec mon équipe de campagne
- Annexe A - Exemple de Plan opérationnel_Mme Fictive
- Annexe B – Registre des présences
- Annexe C – Registre des utilisateurs du Service de transport, à utiliser si le service est offert
- Annexe D - Dépistage actif des symptômes de la COVID19, à imprimer et fournir à chaque membre de l'équipe, [aussi disponible en version numérique](#)
- Si quartier général* - [Imprimer et installer les affiches COVID19](#)
- Acheter l'équipement de protection personnel pour l'équipe de campagne
 - Masques
 - Désinfectant à main
 - Lingettes désinfectantes

Annexes

Annexe A – Exemple de Plan opérationnel_Mme Fictive

Annexe B – Registre des présences

Annexe C – Registre du Service de transport

Annexe D – Dépistage actif des symptômes de la COVID19

Autres ressources

[Élections municipales 2021 – Parcours de la candidate – Réseau Table des femmes](#)

[Guidelines for Campaigning during COVID19 – Elections BC](#)

[Lignes directrices pour les activités de campagne pendant la pandémie de COVID-19 – Élections Canada](#)

[Modèle de plan opérationnel – Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick](#)

PLAN OPÉRATIONNEL

Candidat.e : Madame Fictive

Tél. : 506-555-5555

Courriel : mmefictive@courriel.ca

Conférence de presse

Mesures de prévention :

- Aura lieu sur la page Facebook de candidate.

Porte-à-porte

Mesures de prévention :

- Port du masque en tout temps;
- Utilisation du désinfectant à mains entre chaque endroit visité;
- Respect de la distanciation physique de 2 mètres;
- Tenue d'un registre des personnes rencontrées avec adresse, date et heure;
- Installation de l'application Alerte-COVID.

Participation au Café-Rencontre

Mesures de prévention :

- Port du masque en tout temps;
- Utilisation du désinfectant à mains;
- Respect de la distanciation physique de 2 m;
- Respect de la capacité de la salle;
- Tenue d'un registre des personnes présentes.

Dépliants

Mesures de prévention :

- Les dépliants de campagne seront envoyés par la poste en utilisant le service de publipostage [Courrier de quartier](#) de Postes Canada; et/ou,
- Les dépliants seront distribués dans les boîtes aux lettres des citoyens par des bénévoles, sans contact direct. Les bénévoles utiliseront fréquemment du désinfectant à main lors de la préparation et distribution des dépliants.

Affiches

Mesures de prévention :

- Les bénévoles porteront le masque en tout temps, ils auront du désinfectant à mains et respecteront la distanciation physique de 2 m;
- Tenue d'un registre des personnes qui ont été en contact lors de la distribution/installation;
- Il n'y aura pas de co-voiturage sauf si la liste [Les mêmes 15](#) est respectée;
- Les outils partagés seront désinfectés entre les utilisations.

Collecte de fonds

Mesures de prévention :

- Les supporteurs vont être encouragés à faire des transferts bancaires pour limiter les interactions en personne.
- Dans la mesure du possible, les chèques seront envoyés par la poste.
- Le masque sera porté en tout temps lors des transactions face à face, le lavage ou désinfection des mains auront lieu et la distanciation physique de 2 mètres sera respectée.
- Tenue d'un registre des personnes qui ont été en contact.

Formation des bénévoles

Mesures de prévention :

- Aura lieu en ligne par visioconférence.

Service de transport

Mesures de prévention :

- Les citoyens qui veulent utiliser le service seront soumis à un dépistage actif des symptômes COVID.
- Chaque véhicule peut transporter un conducteur et un passager, le passager se trouvant sur le siège arrière le plus éloigné du conducteur.
- Le port du masque et la désinfection des mains seront obligatoires.
- Le conducteur désinfectera le véhicule entre chaque trajet, en veillant à ce que les zones de contact élevé du véhicule soient bien nettoyées.
- Le conducteur disposera de lingettes de désinfection approuvées à bord du véhicule.
- Tenue d'un registre.

Rassemblement – soirée électorale

Mesures de prévention :

- Aura lieu seulement en phase jaune ou orange, et conformément aux restrictions en vigueur au 10 mai 2021.
- La participation est sur invitation seulement et les participants doivent se soumettre au questionnaire de dépistage actif de la COVID.
- Le port du masque, la désinfection des mains et la distanciation physique sont obligatoires.
- Tenue d'un registre des présences.

Date :	Activité :
Adresse :	
Responsable du registre :	Téléphone :

	Date	Heure	Prénom	Nom	Téléphone
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					
13.					
14.					
15.					



Date :	Municipalité et candidat.e :
Conducteur :	Téléphone :

	Adresse	Heure	Prénom	Nom	Téléphone
1.		Départ			
		Retour			
	Dépistage actif de l'invité	Heure :	Désinfection du véhicule (initiales) :		
2.		Départ			
		Retour			
	Dépistage actif de l'invité	Heure :	Désinfection du véhicule (initiales) :		
3.		Départ			
		Retour			
	Dépistage actif de l'invité	Heure :	Désinfection du véhicule (initiales) :		
4.		Départ			
		Retour			
	Dépistage actif de l'invité	Heure :	Désinfection du véhicule (initiales) :		
5.		Départ			
		Retour			
	Dépistage actif de l'invité	Heure :	Désinfection du véhicule (initiales) :		

ATTENTION



Si vous répondez « **OUI** » à l'une des questions suivantes, **N'ENTREZ PAS** dans cet établissement. Veuillez retourner chez vous et vous isoler.

- Avez-vous **DEUX (2)** des symptômes suivants qui ne sont pas liés à un problème de santé préexistant (p. ex., les allergies saisonnières)? **SI OUI**, vous devriez subir un test de dépistage de la COVID-19.



Fièvre



Toux (ou toux qui s'aggrave)



Diarrhée



Perte de l'odorat et du goût



Taches mauves sur les doigts ou les orteils (chez les enfants)



Écoulement nasal



Mal de gorge



Douleurs musculaires



Mal de tête



Fatigue / épuisement

- Est-ce que la Santé publique, un fournisseur de soins de santé ou un agent de la paix vous a informé que vous devez actuellement vous isoler?
- Attendez-vous de subir un test de dépistage de la COVID-19 ou le résultat de votre test de dépistage de la COVID-19 ET vous a-t-on dit que vous devez vous isoler?
- Avez-vous voyagé à l'extérieur du Nouveau-Brunswick au cours des 14 derniers jours (à moins de bénéficier d'une exemption d'auto-isolement)?
- Est-ce qu'un membre de votre ménage est revenu de l'extérieur du Nouveau-Brunswick au cours des 14 derniers jours pour toute raison que ce soit et que maintenant un membre de votre ménage a développé un ou plusieurs symptômes de la COVID-19 ci-dessus?

Si vous avez répondu « **NON** » aux questions précédentes, **VOUS POUVEZ ENTRER** dans l'établissement.

Si vous avez des symptômes, vous devriez vous faire tester. Vous pouvez vous inscrire en ligne pour subir un test en cliquant sur « Faites vous tester » sur le site Web de la maladie à coronavirus du GNB, en appelant Télé-Soins 811 ou en contactant votre fournisseur de soins primaires.